



RECENSEMENT
de la population 2018
www.le-recensement-et-moi.fr

Communiqué de presse

Ambert : le recensement de la population est sur le point de débuter

18 janvier 2018 - 17 février 2018

La Mairie d'Ambert a recruté 15 agents pour procéder au recensement de la population ambertoise, **entre le 18 janvier et le 17 février 2018**. Au cours de cette période, chaque agent recenseur remettra des codes d'accès aux habitants de son secteur, permettant à ces derniers d'effectuer leur recensement en ligne, **par le biais du site internet le-recensement-et-moi.fr**

S'ils n'en ont pas la possibilité, Ambertoises et Ambertois pourront remplir des questionnaires au format papier, également remis par l'agent. Pour ceux qui choisiront la version papier, l'agent recenseur reviendra ensuite au domicile pour **récupérer les documents complétés**, à un moment convenu avec chacun des habitants.

Depuis le début du mois de janvier, les agents recenseurs effectuent un premier passage pour mieux identifier les particularités de leur secteur et distribuer, dans les boîtes aux lettres, **un avis informant les habitants de l'opération de recensement**.

Le recensement de la population permet de **connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune**. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies.

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. **Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations**.



Pour tout renseignement concernant le recensement de la population, les habitants d'Ambert peuvent s'adresser à l'agent en charge de leur secteur.

Ils peuvent également prendre contact avec la Mairie d'Ambert au 04.73.82.07.60.